



*« De l'inaptitude au reclassement »*

## Cellule Prévention Maintien en Emploi (CPME)

[cpme@efficience-santeautravail.org](mailto:cpme@efficience-santeautravail.org)



**Claire PATTERNOTE : Médecin du travail**

**Aurélie RAIMONDO : Ergonome**

**Nathalie CHATEAU : Chargé de mission Handicap**

**Jean-Marie BOURREC : Conseiller OPS**

## ■ Mission Handicap



- CHATEAU Nathalie
- Chargée de Mission Handicap de 6 filiales du Groupe Orange SA
- Périmètre géographique : National
- Effectif salariés consolidé : 3 500

- **Organisme de Placement Spécialisé (OPS) axe 2 maintien dans l'emploi « SAMETH 91 » porté par l'ARERAM vie professionnelle 91**

Dispositif financé par l'Agefiph en faveur du maintien dans l'emploi des salariés menacés à leur poste de travail du fait d'une situation de handicap

## Objectif :

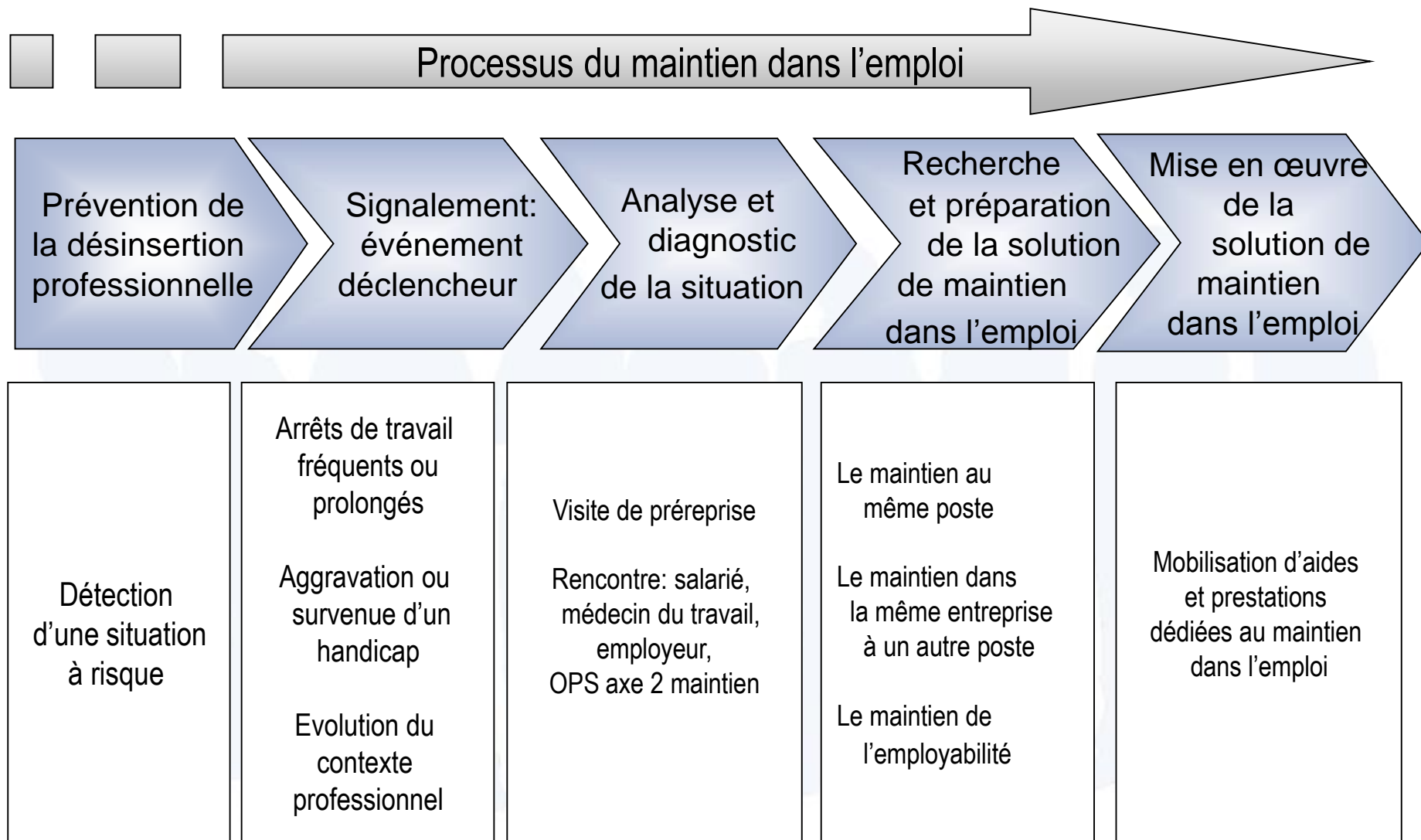
Prévenir les licenciements pour des raisons liées à l'état de santé en utilisant toutes les mesures mises à disposition.



## Mission :

Venir en appui aux employeurs, médecins du travail et salariés dans la recherche d'une solution de maintien au même poste ou à un autre poste dans l'entreprise.

Aménagement du poste de travail:  
organisationnel, technique, horaire  
Aide au maintien dans l'emploi  
Actions de formation  
Accompagnement spécifique



- **Visite de préreprise** (fin août 2016)
- **Identification d'une situation complexe** avec nécessité d'une prise en charge pluridisciplinaire
- Le **Médecin du travail** adresse une **demande d'intervention à la CPME**
- **Salariée reçue par un membre de la CPME** (début septembre 2016)



## La salariée

- Femme – 41 ans
- Chef de projets en poste depuis août 2012
- Temps plein
- RQTH jusqu'en 2021

## L'entreprise

- Filiale du Groupe Orange
- Basée dans le 91
- Accord Handicap et Mission Handicap

## La situation

- En arrêt depuis octobre 2013
- Fin d'IJ
- Doit rencontrer le Médecin conseil
- Invalidité ?
- Situation médicale pas stabilisée,
- Reprise du travail pas possible
  
- Urgence de la situation
- Risque de désinsertion / rupture ++
- Reprise au poste initial pas envisageable
- Risque d'inaptitude
- Reclassement nécessaire
- Projet de reconversion

- **Identifier des solutions** compatibles avec l'état de santé de la salariée pour la maintenir dans l'emploi
- Maintenir la salariée dans une dynamique d'emploi et **préparer son retour**

- Réalisation d'un **bilan fonctionnel** (professionnels de santé qui suivent la salariée)
- Prise de **contact avec la Chargée de Mission Handicap** de l'entreprise pour **étudier les possibilités en interne**
- Sollicitation du **Sameth 91** pour recherches de solutions à la **compensation du handicap**
- **Atelier gestion du stress** (prestataire externe)



- **Atelier confiance** en soi pour la remobilisation vers l'emploi (prestataire externe)
- **Bilan de compétence** en interne ou externe
- **Visite de pré-reprise**
- **Etude ergonomique** sur le futur poste en amont de la reprise / Essai encadré ?
- **Visite de reprise** / Aptitude / Inaptitude ?
- **Maintien ou non au poste actuel** ?

## Les freins

- Délai court
- Salariée en arrêt de travail

## Les leviers

- Visite de pré-reprise / Médecin du travail
- Coordination des actions par la CPME
- Implication de la Mission Handicap de l'entreprise
- Motivation et implication de la salariée
- Statut de la salariée (RQTH)
- Sollicitation du SAMETH (partenaire régulier de la CPME)
- Collaboration étroite entre les différents acteurs



**Nous vous remercions  
pour votre attention**